Service de l'information (514) 286-2155

CSN

dossier csn

14 octobre 1980 numéro 2

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
F-215
en nombre - in bulk
Montréal

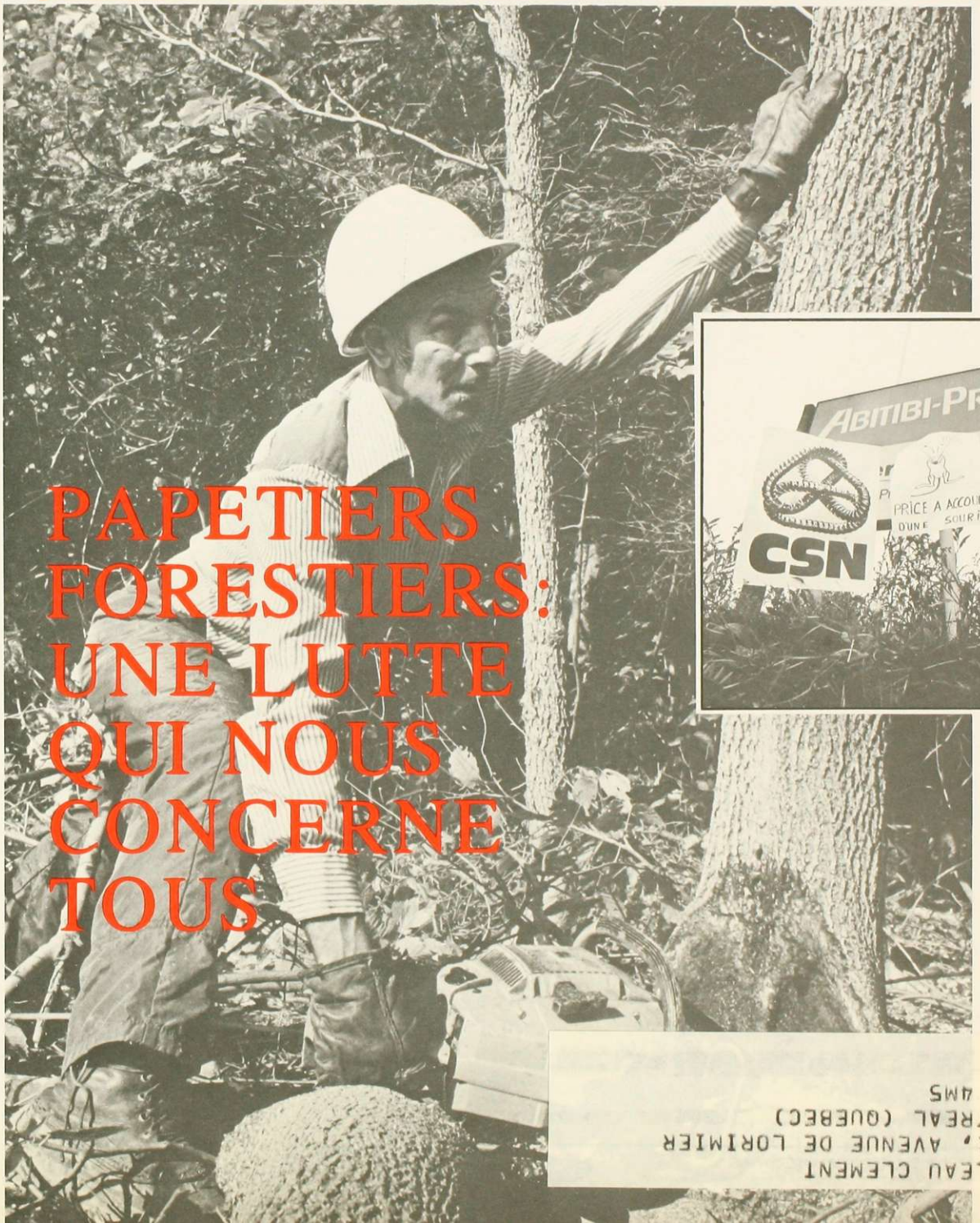

PAPETIERS FORESTIERS: UNE LUTTE QUI NOUS CONCERNE TOUS

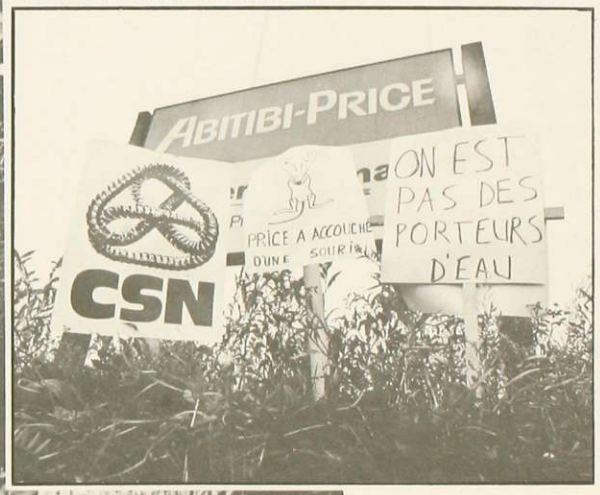

GROLEAU CLEMENT
1601, AVENUE DE LORIMIER
MONTREAL (QUEBEC)
H2K 4M5

PAPETIERS FORESTIERS:

UNE LUTTE QUI NOUS CONCERNE TOUS

Pourquoi 5,000 travailleurs du papier et de la forêt, affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, et à la Confédération des syndicats nationaux, sont-ils en grève aujourd'hui? Pourquoi ces travailleurs, en grève depuis le 1er juillet 1980, poursuivent-ils courageusement une lutte si dure et si longue? Pourquoi sont-ils réunis collectivement au sein d'un front commun de revendications?

HISTORIQUE DES NÉGOCIATIONS DES TRAVAILLEURS DE LA FTPF

Le système habituel de négociations, tel qu'entendu par le code du travail et appliqué dans l'industrie, prévoit que chaque syndicat négocie localement avec son employeur, même si celui-ci est une multinationale.

Dans un tel système, l'objectif syndical consiste à «défoncer» à un endroit, et à réclamer par la suite la même chose ailleurs. C'est ainsi que dans le passé les travailleurs syndiqués, affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) ont obtenu, d'abord la reconnaissance syndicale, puis des améliorations aux salaires, puis la cédule 4-2 (en 1974), puis l'indexation et différents autres avantages dans les clauses normatives: vacances, congés, assurances, temps supplémentaire, etc.

Pendant ce temps, le Syndicat international des travailleurs du papier, devenu en 1973 le Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP), négociait de la même façon.

REGROUPEMENT DES EMPLOYEURS ET COMITÉS DE RELATIONS DE TRAVAIL

Cependant, vers la fin des années '60, les différents employeurs, chez les producteurs de papier, décidèrent de mettre davantage à profit leur regroupement connu sous le nom d'Association canadienne des producteurs de pâte et papier.

C'est ainsi que fut formé un comité de relations de travail au sein de l'Association canadienne des producteurs de pâte et papier, comité auquel on donna des pouvoirs énormes.

Par le biais de ce comité de relations de travail, les multinationales productrices de pâte et de papier adoptèrent des politiques de négociation qui avaient pour effet que les compagnies tenaient partout le même langage, et mettaient sur table les mêmes propositions, dans le but évident d'imposer partout le même régime de relations de travail, les mêmes conventions, et de briser l'ardeur des syndicats les plus militants, qui se retrouvaient ainsi trop souvent isolés.

Peu importe l'endroit où on négociait, que ce soit chez Price, chez Domtar ou chez Donohue, les batailles à mener pour obtenir un gain substantiel, pour «défoncer le pattern» patronal que les compagnies voulaient imposer, devenaient de plus en plus difficiles, et les travailleurs ont dû mener des luttes très dures.

Qu'on se rappelle la lutte des travailleurs de Price pour la cédule 4-2 en 1974: quatre mois de grève.
Qu'on se rappelle la bataille pour l'indexation à Donnacona en 1977-1978: sept mois de grève.

Qu'on se rappelle la bataille pour les droits acquis de l'indexation à Donohue en 1978-1979: huit mois de grève.

De plus en plus on constatait que même si on obtenait un gain à un endroit, on n'avait plus aucune certitude de pouvoir l'obtenir ailleurs, à moins de mener des luttes de plus en plus dures.

LES PREMIERS REGROUPEMENTS DU CÔTÉ DES SYNDICATS

Face à ce front commun des multinationales des pâtes et papier, les travailleurs ont tenté, avec des résultats moyens, des premiers regroupements par employeur, mais ils se sont vites aperçu de la nécessité d'un regroupement syndical plus vaste en fonction d'objectifs communs.

Après une consultation de l'ensemble des travailleurs et des syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, une plate-forme de revendications nationales fut acceptée, après maintes discussions, par l'ensemble des travailleurs de la fédération.

Les négociations de 1980 des syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) reposent donc sur la volonté de tous et chacun de résister aux attaques patronales sur les acquis des travailleurs, sur la volonté des travailleurs d'atteindre les revendications mises de l'avant, et sur la volonté des travailleurs d'améliorer leur sécurité économique et sociale.

DES REVENDICATIONS PROVINCIALES ADOPTÉES EN CONGRÈS

Les revendications (ou priorités) provinciales des travailleurs affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), telles que définies par eux et adoptées en congrès sont les suivantes.

1. **L'enrichissement:** un enrichissement réel; un salaire de base minimum de $265.00 par semaine; une réduction des écarts de salaire.

2. **L'indexation:** 1¢ par .2 point de l'augmentation de l'indice; intégration de l'indexation aux échelles de salaire; en forêt, que les montants d'indexation ne soient pas répartis sur la table de bois en longueur.

3. **La réduction des heures de travail:** avec des modalités d'application pour les différents groupes homogènes formés au sein des syndicats de la FTPF.

4. **Le revenu garanti:** encore une fois avec des modalités d'application pour les différents groupes homogènes.

5. **Les vacances:** une amélioration des clauses concernant les vacances, à choisir parmi cinq propositions différentes.

6. **Les assurances:** l'établissement d'un plan provincial d'assurance-vie et d'un plan provincial d'assurance-salaire administrés par la FTPF.

7. **Le R.E.E.R.:** l'établissement d'un régime enregistré d'épargne-retraite provincial, avec déduction à la source négociée avec les employeurs.

8. **Le congé de maternité:** vingt (20) semaines de congé payées, et le maintien des droits et privilèges, soit la même revendication qui vient d'être obtenue par les salariées du secteur public et para-public.

9. **La sécurité-santé:** une bonne clause de sécurité-santé (plus que la loi 17), de façon à garantir des droits fondamentaux aux travailleurs et travailleuses, y compris le droit d'arrêter de travailler dans un cas de situation jugée dangereuse, et ce sans pénalité.

10. **La liberté syndicale:** des congés sans solde, de façon à pouvoir exercer des fonctions syndicales à l'intérieur de la CSN, sans avoir à donner sa démission à l'employeur.

11. **Le travail au rendement:** la disparition des plans-boni, et en forêt, l'abolition du travail à forfait.

Toutes ces revendications sont conformes aux revendications de bases qui sont celles de l'ensemble des travailleurs affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

LES NÉGOCIATIONS: VERSION PATRONALE

Historiquement, les grosses compagnies (les multinationales) du papier et de la forêt sont reconnues comme des compagnies qui refusent systématiquement de négocier de bonne foi. Continuellement, elles essaient d'imposer leur loi. Leur langage, c'est de dire non aux travailleurs. Leur mentalité, c'est de dire: les syndicats demandent des affaires de fous. Leur réalité: c'est d'intimider les familles des travailleurs par l'envoi de lettres de propagande et de faire appeler les travailleurs et leurs familles par les contremaîtres. Négocier dans le sens où négocier veut dire s'asseoir à la même table et discuter, des compagnies comme Abitibi-Price, Quebec North Shore, Canadian International Paper, Scierie des Outardes (propriété de QNS et de REXFOR), ou la Société de conservation de la Côte-Nord ne connaissent pas ça.

Ce qu'elles connaissent et ce qu'elles utilisent, c'est la guerre d'usure, avec tout l'arsenal des armes de la répression: **polices privées** (plus d'une centaine de lutteurs et de «gros bras» embauchés par la CIP pour faire de l'intimidation): **propagande mensongère** (achat massif d'annonces publicitaires par la compagnie Abitibi-Price, annonces qui déforment la vérité sur les négociations dans le but évident de briser l'unité syndicale); **intimidation directe auprès des travailleurs** (appels téléphoniques aux grévistes et aux femmes des grévistes de la Quebec North Shore de façon régulière par les patrons et les contremaîtres); **refus de négocier** (aucune rencontre de négociation en deux mois et demi de grève à la Société de conservation de la Côte-Nord); **lettres de menaces à peine voilées** (comme à la Scierie des Outardes où le président déclare qu'il va refuser de négocier tant et aussi longtemps qu'on va demander l'abolition du travail à forfait); etc.

Ensemble, et de façon concertée, toutes ces compagnies ont adopté la même stratégie pour briser l'unité syndicale des travailleurs, regroupés pour une première fois collectivement au sein d'un regroupement dans le secteur privé, regroupement qui vise à améliorer les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses d'un des secteurs les plus importants de notre économie, secteur qui se retrouve majoritairement dans les mains de multinationales de l'extérieur du Québec, multinationales envers lesquelles nos gouvernements sont d'une complaisance honteuse.

UN PATTERN ÉTABLI PAR LES PATRONS ET LE SCTP

On vient de voir comment les grosses compagnies qui emploient des travailleurs dans le secteur du papier et de la forêt fonctionnent. Une stratégie unique, commandée et dirigée par des comités professionnels de relations de travail, et qui consiste, primo: à refuser de négocier de bonne foi; secundo: à passer directement par-dessus les comités syndicaux de négociation et à s'adresser directement aux travailleurs en grève; tertio: à forcer, par des pétitions et de la propagance mensongère à provoquer des assemblées générales, dans le but d'intimider les travailleurs et de briser l'unité syndicale.

L'objectif ultime est de forcer les travailleurs du papier et de la forêt affiliés à la CSN à accepter le «pattern» que ces grosses compagnies et multinationales ont établi avec le Syndicat canadien (SCTP), et d'éliminer les syndicats militants.

Or, ce «pattern» qui fait l'affaire des compagnies est refusé par l'ensemble des 5,000 travailleurs du papier et de la forêt actuellement en grève, soit les 2,000 papetiers d'Abitibi-Price à Jonquière, Kénogami et Alma au Saguenay-Lac Saint-Jean, les 1,500 travailleurs forestiers de la Canadian International Paper de La Tuque en Mauricie, les 1,200 travailleurs forestiers de Quebec North Shore et de la Scierie des Outardes, dans la région de Baie-Comeau-Hauterive, et les 85 travailleurs de la Société de conservation de la Côte-Nord à Baie-Comeau, ces trois dernières compagnies ayant leurs installations sur la Côte-Nord, ainsi que les 200 forestiers de la scierie de Girardville au Lac St-Jean.

Ces 5,000 travailleurs subissent depuis des mois, les attaques les plus méprisantes et les plus basses de la part de compagnies qui prennent tous les moyens pour empêcher les travailleurs de se donner les outils collectifs nécessaires pour défendre leurs intérêts de travailleurs.

LES TRAVAILLEURS: UNE FORCE COLLECTIVE

Quand les travailleurs se donnent un syndicat, c'est qu'ils ont à coeur de se donner une organisation pour défendre leurs droits de travailleurs et ceux de leurs familles.

Quand plusieurs syndicats se regroupent au sein d'une centrale comme la Confédération des syndicats nationaux, c'est qu'ils expriment la volonté de vouloir créer un vaste courant de solidarité parmi les travailleurs et les travailleuses, de façon à aller chercher l'appui nécessaire pour des luttes dans lesquelles les compagnies et les multinationales investissent des millions et des millions de dollars pour écraser les travailleurs.

Cette solidarité syndicale, et humaine aussi qui est la nôtre, à nous les travailleurs regroupés au sein du mouvement CSN, quand elle s'exprime dans toute sa réalité, surtout dans les moments les plus durs, les plus difficiles,

elle fait de nous tous cette vraie force collective qui est notre principale raison d'être comme organisation de travailleurs.

PAPETIERS ET FORESTIERS UNIS DANS UNE MÊME LUTTE

Les 5,000 grévistes du papier et de la forêt sont unis et solidaires. Ils mènent une lutte qui aura des répercussions pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec.

Au Saguenay-Lac Saint-Jean, les papetiers d'Abitibi-Price ont résisté depuis le 1er juillet à une campagne d'intimidation et de propagande haîneuse et calomiatrice digne de la période de la grande noirceur.

Les travailleurs forestiers en sont à leur première grève. Ils réclament particulièrement l'abolition du travail à forfait, véritable régime d'exploitation digne de la période de la colonisation.

Les travailleurs forestiers et les papetiers mènent une bataille pour la dignité et la justice: pour la sécurité d'emploi, pour la sécurité de revenu et pour la sécurité-santé au travail.

Le regroupement des travailleurs du papier et de la forêt se veut l'amorce de plus vastes regroupements de travailleurs et de travailleuses du secteur privé. La lutte des 5,000 papetiers et forestiers concerne donc tous les travailleurs affiliés à la CSN, car elle aura des répercussions sur tout le mouvemnt ouvrier.

VIVE LA SOLIDARITÉ! VIVE LES TRAVAILLEURS! VIVE LA CSN!

Un travailleur forestier de la région de Matane et sa famille: une lutte pour le respect et la dignité.

Photos:
Pierre Boisclair